Oullins.fr

INFOS MAIRIE

Stationnement gratuit en août

Mis en ligne le 01 août 2014

Le stationnement sur **toutes les places de "surface" (rues et parkings) est gratuit**en août à Oullins. Seuls les parkings souterrains restent payants.Il est toutefois rappelé qu'en application de l'arrêté du maire n° N° AV/2010-035 du 15 février 2010, **le stationnement est limitée sur la commune d'Oullins à 48h sur une même place de stationnement** pour tout véhicules. Pour tout délais supérieur, sans autorisation délivrée par le service VCDV, les véhicules contrevenant risque une verbalisation suivi d'une mise en fourrière.

VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE
HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

HORAIRES (HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?)

@ CONTACTEZ-NOUS